

# Code des douanes de l'Union. Refonte

2012/0027(COD) - 09/10/2013 - Rectificatif à l'acte final

OBJECTIF : **Rectificatif** au règlement (UE) n° 952/2013 du Parlement européen et du Conseil du 9 octobre 2013 établissant le code des douanes de l'Union (*règlement initialement publié au JO L 269 du 10.10.2013*).

Les rectifications concernent les dates et délais prévus initialement en ce qui concerne notamment l'application de certaines dispositions.

Le règlement prévoit que les dispositions du règlement instituant la délégation de pouvoirs et l'attribution de compétences d'exécution et les dispositions relatives aux frais et coûts s'appliquent à compter de la date d'entrée en vigueur du règlement. La correction vise à préciser que **les autres dispositions s'appliquent à compter 1<sup>er</sup> mai 2016** (et non pas à compter 1<sup>er</sup> juin 2016).